

N° 13 - Février 2017 www.loguivycanotclub.com - loguivycanotclub@gmail.com

# L'ÉCHO DU CANOTEIN L'ÉCHO

2016 : année de transition 2017 : branle-bas à l'équipage tout le monde sur le pont

2017 devra être une année constructive oui, nous le pouvons, même si le nombre des adhérents et licenciés LCC est en baisse. Que faut-t-il en conclure ? Certes, le contexte socio-économpique n'est pas des plus favorables à la pratique de la voile et surtout de la compétition. À cela s'ajoute une évolution dans l'approche des loisirs sportifs (plus de sollicitations diverses et moins de temps). Cette situation n'est pas propre au LCC. J'ai pu le constater lors de plusieurs réunions du CDV22 où j'ai été élu au CA et je me suis donné comme mission de relancer les régates «habitables», l'objectif est de booster le plaisir de naviguer ensemble.

Les brillants résultats des petits canotiers (que le LCC félicite chaleureusement en ces temps de frimas) sont le moteur de ce nouvel élan pour nous tous.

La voile, sport rassembleur et convivial, a toujours une belle météo devant elle. Le LCC et l'APOC, avec leurs régates et leurs généreuses rencontres humaines, doivent s'affirmer garants de l'avenir. Cela doit être notre ambition à tous (bénévoles et équipages).

Au nom du LCC, je réitère mes remerciements à la municipalité de Ploubazlanec, aux administrations, aux sponsors, aux associations et clubs amis, à la SNSM, au CDV22, au Café du Port, aux équipages et bien sûr aux fidèles et dévoués bénévoles.

Tous ensemble, tous ensemble, tous ensemble, poursuivons la navigation du LCC vers des horizons cléments et prometteurs.

RDV: samedi 25 février à 19h30 pour l'AG à Loguivy. Bonne mer pour 2017. War Rog.

Pierre-Yves Bernard

Merci à Jean-Luc Billy pour son efficace et amicale particioation à la conception de ce journal.

# oguivy Canot Club



Pensez dès à présent à commander votre carte d'adhérent

Carte de membre 2017



# Résultats des Lilas Blancs 2016 (28 participants)

### Groupe COURSE

- 1: "Cras Nautique Paimpol", Ronan Leven ( (Neptune 625 / LCC Sect Voile)
- 2: "Dauphin Nautic", Alan Richard (Neptune 625 / LCC Sect Voile)
- 3: "LCC Voiles Légère", Titouan Giannantoni (Open 570 / LCC Sect Voile)

### Groupe CROISIERE

- 1: "Chinatown", Thierry Laville (Dragon / CN de Paimpol)
- 2: "Gini", Pascal Vorreux (Flirt DI / LCC Sect Voile)
- 3: "Garage de la Trinité", Dominique Abraham (Gibsea 105/106 DI )

### Groupe GRANDE COURSE

- 1: "Atol les Opticiens Paimpol", Jérôme Pierre (Grand Surprise Od / LCC Sect Voile)
- 2: "Kalaena", Philippe le Coz ( (Bongo / LCC Sect Voile)
- 3: "Veronika", Frederic Nadaud ( (J 105 / S R Perros Guirec)

### Groupe GRANDE CROISIERE

- 1: "Tonga Soa", Patrice Corfdir (Sun Odyssey 349 / )
- 2: "Prince Bio", Gerard Deleplanque (Sun Legende Standard / )
- 3: "Pinacolada", Gildas Jannin (First 31.7 / LCC Sect Voile)

### Groupe TRIMARANS

---: "Triton", Alain Cambier ( / Club Voile Grenoble Laffrey)

### Régate APOC 2016 (25 participants) Groupe COURSE

- 1: "Utile Lezardrieux 1", Frédéric Waniart (Super Arlequin Pte / la Godille Yacht Club du Légué)
- 2: "Auberge du Trieux", Paul-Antoine Auburtin (Gibsea 80 Plus / LCC Sect Voile)
- 3: "Cras Nautique Paimpol", Yann Plusquellec (Neptune 625 / LCC Sect Voile)

# Groupe GRANDE COURSE

- 1: "Coccinelle Fleurs", Frédéric Hernot (X 3/4 Ton / SR Perros-Guirec)
- 2: "Bretagne Marine", Frédéric Lemercier (Sun Fast 3200 / LCC Sect Voile)
- 3: "Ther Eco", Jérôme Pierre (Grand Surprise Od / LCC Sect Voile)

### Groupe GRANDE CROISIERE

- 1: "Bréhat Pain", Gildas Jannin (First 31.7 / LCC Sect Voile)
- 2: "Isostyle", Benoit Lefevre (Malango 999 / )
- 3: "Le Michel T.P / Pouligo T.P", Alain Crochet (First 35s5 Q Bulbe / CN de Paimpol)

# Groupe PETITE CROISIERE

- 1: "Bothorel Bato Eole", Cedric Cerrato (First 27 Gte / la Godille YC du Légué)
- 2: "Thierry Laville", Thierry Laville (Dragon / CN de Paimpol)
- 3: "Utile 2", Pascal Vorreux (Flirt DI / )

### Les rendez-vous du LCC 2017

25 février : AG à Loquivy-de-la-Mer - salle des fêtes

Championnat de Bretagne Opti à Loguivy-de-la-Mer 19 mars : 1er avril: Championnat du Monde de Pop Pop à Loguivy-de-la-Mer

3>>>5 juin : Régate APOC à Lézardrieux 12>>>16 juillet: Régates du National Muscadet 12-13 juillet: Classic Channel Regatta 26-27 août : 39° régate des Lilas Blancs

### Les Gabiers du Goëlo



sur Muscadet (4 élèves de l'Asso Sportive)

Chpt Bretagne Unss à Quiberon en avril sur Bénéteau 7.5

Chpt France Unss au Havre en mai sur Bénéteau 7.5?

Défi des Ports de Pêche en mai à Lesconil sur le Grand Surprise des Gabiers Régates locales : APOC, SNSM, Lilas Blancs, Norisko, Côtes d'Armor Tour, Pieds Gelés...



### Consulat servannais de l'APOC

time de Paimpol et le LCC: 2e et 3e / 13

Défi des Ports de Pêche Royan 2016 : 9º au général et 2º Lycée Régates locales : vainqueur de la SNSM et des Lilas Blancs

Chpt France Lycées Maritimes, organisé conjointement entre le Lycée Mari-

### en métropole

Perspectives 2017

Bilan 2016

La désormais traditionnelle garden-party automnale du consulat servannais de l'APOC a revêtu cette année une solennité toute particulière : foin des inaugurations de coucou de marine, de méridien d'Alet ou de protection du lupus phocus... il s'agissait cette fois de rien moins que d'inaugurer la nouvelle ambassade plénipotentiaire.

Une assemblée à réjouir les paparazzi de la presse people comprenait Sa Majesté Gildas le premier du nom, accompagnée de l'impératrice, Son Eminence le Tsar de toutes les Bretagnes, le Druide Zigouzi fraîchement promu au titre envié de Premier Moutardier du Pape, Guy alias Dieu, le célèbre débitant de

Loguivy, le Président à vie de l'association des Amis de la Droguerie et sa blonde égérie, Guérin l'Ancien accompagné de Madame et de Guérin le Jeune, Françoise et son Raymond et tant d'autres, sans omettre les autorités civiles, les corps expéditionnaires et les corps de ballets et la foule béate et admirative des Loquiviennes et Loquiviens, des Servannaises et Servannais, des Apoquiennes et Apoquiens.



On y dévoila la plaque de l'ambassade plénipotentiaire, on y coupa des rubans, on y offrit des bouquets de fleurs, on y discourut et discourut encore, on y testa la merveilleuse pompe de cale de Dominique, qui pompe l'eau des fonds et la transforme en vin rouge, on but le dit vin rouge jusqu'à plus soif, avant d'aller banqueter.

Une réception en grandes pompes... quel pied (de pilote?)!

### en territoire ultramarin

(https://www.livementor.com/ressources/fiche/448)

Notre ambassadeur plénipotentiaire mouille sa chemise en compagnie de Pénélope Moorea, assistante consulaire déclarée. Il est allé sonder les lagons en vue de créer un VVF apoquien dans le Pacifique.



# Nos petits canotiers



### Quelques instantanés des résultats de l'année 2016

### Coupe International de Printemps à Marseille 2016 :

Suisses, Turcs, Allemands, Français, Monégasques, Australiens, Anglais, Tchèques se sont affrontés dans de belles conditions en baie de Marseille du 9 au 15 avril. La concurrence était vraiment sérieuse mais les gamins ont vraiment assuré et navigué quasiment tous à leur niveau, ce qui s'est avéré complexe sur une semaine aussi longue.

Tangi Le Goff,  $3^e$  et  $1^{er}$  Français se qualifie aux championnats du monde au Portugal. Titouan Giannatoni, est  $33^e$  ( $11^e$  minime français,  $1^{er}$  2004), Marin Collet  $58^e$  ( $26^e$  minime français), Titouan Boulanger est  $68^e$  ( $34^e$  minime français,  $5^e$  2004) Théo Masse  $91^e$  ( $46^e$  minime français et  $8^e$  2004). Il y avait 300 minimes en course.

Tous nos minimes se classent dans la première moitié et hissen-

trleur équipe à la troisième place française à égalité avec le club de La Pelle Marseille, derrière le SNO (Nantes) et l'ASPTT Marseille. Titouan Giannantonni refuse une qualification aux championnats d'Europe par équipe, son année étant déjà ponctuée de deux déplacements internationaux, un à Schoëlcher en Martinique et un à Rabat au Maroc. En benjamines, Manon Giannantoni termine 8° fille, 33° sur 82.

### Championnat de Bretagne minimes 2016

Tangi Le Goff est champion de Bretagne, Marin Collet 3°, Titouan Giannantoni 8°, Théo Masse 10°, Titouan Boulanger 19°, Malo Lajoux 22° et Vahé Ponsot Mélikian 31°. Le LCC est premier club breton et qualifie 8 coureurs sur 10 au championnat de France, un ratio rarement atteint.

### Championnat départemental benjamins de printemps 2016



Blanche Le Goff est 2°, Manon Giannantoni 4° et Thélio Giannantoni 11°.

### Championnat de France minimes en juillet à Quiberon

6 qualifiés en national 1 en optimist et 2 qualifiés en laser bug, une densité qui témoigne de la qualité du collectif des petits canotiers et de la ligne de conduite des éducateurs du club, qui s'appuient sur les valeurs collectives et le groupe.

Podium, Vahé Ponsot-Mélikian termine 3e en laser Bug.

Alors que Malo Lajoux a mené les débats sur tout le championnat de France en terminant premier des phases qualificatives, les compteurs étaient remis à zéro le dernier jour avec une formule tournoi en élimination directe. Une bascule de vent inopportune prive Malo de demi-finale. Vahé passe ce stade et offre au LCC son premier podium sur un championnat de France. Bravo Vahé.

En optimist, Tangi Le Goff favori termine 4°. Tangi, fatigué par le championnat du monde disputé quelques jours avant est en difficulté les 3 premiers jours et se ressaisit sur les deux derniers en enchaînant des bonnes manches, il échoue à un point du podium. C'est une déception pour tous, cependant Tangi a su garder une attitude exemplaire et se battre jusqu'au bout. Marin Collet termine 19°, tandis que les minimes première année réalisent un bon championnat de France plein de promesses pour l'année prochaine en entrant de temps en temps dans le top 10 sur des manches. Le LCC est ainsi 2° club français en optimist.

Titouan Giannantoni est 30°, Théo Masse est 41°, Titouan Boulanger 59°. Il y avait 69 coureurs.

Jeanne Collet également minime première année termine 27e en fille (51 concurrentes)

### Coupe Internationale d'été à Loctudy en juillet : les résultats de la compétition témoignent du potentiel des petits canotiers.



En minimes: 176 concurrents. Tangi Le Goff 4°, Titouan Giannantoni 9°, Titouan Boulanger 17°, Théo Masse 28°, Marin Collet 34°, Malo Lajoux 43°, Jeanne Collet 88°, Vahé Ponsot-Mélikian 90°, Savinien Barbotaud 104°, Joseph Perret 124°. L'équipe des minimes fait encore mieux qu'à Marseille au printemps.

En benjamins qualifiés, Manon Giannantoni 29° et 5° fille (108 concurrents).

En benjamins open, Blanche Le Goff 4° et deuxième fille. Blanche a mené les débats jusqu'au dernier jour.

Sarah Jannin est 24°, un joli résultat pour une jeune fille qui a démarré la voile en septembre. Thélio Giannantoni est 28°, Clémentine Caudan est 64° et Eulalie Piani est 70°. Il y avait 95 concurrents. L'ensemble des résultats est prometteur, Clémentine et Eulalie ont également débuté en septembre et il devait y en avoir peu dans ce cas sur le plan d'eau.

Championnat départemental d'Automne 2016



En minimes les 6 premières places sont pour les loguiviens avec dans l'ordre Titouan Giannantoni, Tangi Le Goff, Titouan Boulanger, Théo Masse, Vahé Ponsot-Mélikian et Malo Lajoux. Joseph Perret est 11°. En benjamins, Manon Giannatoni est 1ère, Blanche Le Goff est 5°, Thélio Giannantoni 12°, Eulalie Piani 13°, Sarah Jannin 15° et Clémentine Caudan 21°.

Rendez-vous en 2017 !!!

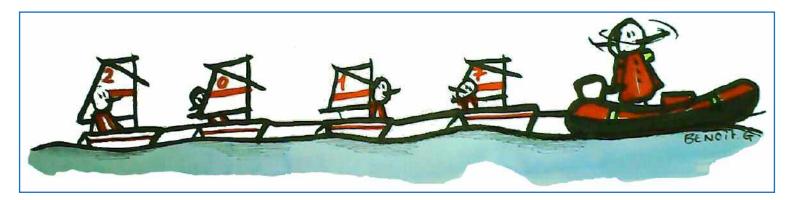
Pourquo

Pourquoi le lapin est-il bleu ?
...(suied e.j.) uide uoinb esse



### L'équipe OPTIMIST 2016

Marin Collet • Tangi le Goff • Titouan Giannatoni • Titouan Boulanger • Malo Lajoux • Théo Masse • Vahé Ponsot-Mélikian Jeanne Collet • Ponsot mélikian • Savinien Barbotaud • Joseph Perret • Manon Giannatoni • Blanche Le Goff Thélio Giannatoni • Clémentine Caudan • Sarah Jannin • Jules Chevalier • Eulalie Piani



# Le club en chiffres

135 adhérents au 31/12/2016

60 licenciés FFV adultes

40 licenciés FFV jeunes

10764 euros en banque au 31/12/2016

(recettes 2016 : 11248€; dépenses 2016 : 13853 €)

2 crayons et une gomme usagés

3 stylos bien fatiqués, hélas!

5 bouées et leurs lests lestés

Quelques bénévoles et volontaires...

9		1					5
	5		9		2		1
8			4				
		Г	8				
		7					
			2	6			9
2		3		. 9			6
		2			9		
	1	9		4	5	7	

### Sudoku:

Le conseil d'Alain M.

Le 7 est à côté du 4... mais pas dans toutes les cases...

# Les canotiers sur les plans d'eau mondiaux

### Au plan mondial

1 représentant au championnat du monde optimist (72/255) C'est déjà pas mal

1 représentant aux régates internationales de Schoelcher en Martinique (7/40)

1 représentant à la coupe du Roi du Maroc en Août (3/39)

Au plan extérieur, les résultats des coupes internationales sont déjà cités Au plan français

1er club français opti au rapport budget/résultats

1er club français au championnat de France opti. Club le plus représenté en opti minimes gars (6 qualifiés en N1)

1er club breton au championnat de Bretagne minimes opti

1er club départemental opti minimes

et bientôt premier club féminin...





# Les carnets mondains du LCC

Bleu: Sacha Perrot 28/10/2016 Louis Lallemant 17/12/2016

Mariages:

Jean-Pierre et Yanne Arthur et Justine

REMISE DU TALON D'OR 2016 - la faune maritime à l'honneur

"Quand le sondeur indique 0 mètre, c'est que tu es posé" Dom Abraham, panseur... de quille



APOC : Un Talon d'Or pour le banc de sable du maire de Paimpol

Samedi 27 août, à l'occasion de la régate des Lilas Blancs à Loguivy-de-la-Mer, l'association des plaisanciers ouvreurs de coque a décerné son talon d'or annuel au maire de Paimpol.

De gauche à droite Jean-Yves, Gildas et Thomas, spécialistes émérites de l'échouage sur bancs de sable...

Samedi 27 août, Loguivy-de-la-Mer était une nouvelle fois le refuge salvateur des malchanceux du gouvernail, des imprudents du safran, des optimistes de la grand-voile et des adeptes de l'arrachage de berniques en bateau. Comme chaque année depuis 2000, les trophées des plus belles fortunes de mer de l'année étaient décernés.

Par souci d'égalité politique et pour se mettre d'office en règle avec le CSA, nous ne pourrons pas passer sous silence la pinoche obtenue par Gaspard Bothorel pour un échouage sur un banc de sable (apparemment un classique de cette année) vendéen, en février dernier. Un Gaspard qui a pu mesurer à quel point la solidarité paternelle n'est pas de mise dans ce type de situation puisque c'est Éric, son papa, qui l'a dénoncé.

Une dénonciation qui a beaucoup titillé son auteur qui avouait «en avoir mal au ventre de devoir dénoncer son fils...» Pour calmer ses douleurs gastriques, il a d'ailleurs reçu une pastille Vichy et Gaspard s'est vu décerner la "Pinoche Maalox"...

### Échouage médiatique

Mais le Talon d'Or de l'année n'a pas eu besoin qu'on le dénonce puisqu'il s'en est chargé lui-même pour en faire l'échouage le plus médiatique depuis le TK Bremen à Erdeven en 2011. Ce fut, en somme, un rendez-vous au (Aya) tas de sable...

Le maire de Paimpol, Jean-Yves de Chaisemartin, puisque c'est de lui dont il s'agit, remporte donc, en plus du Talon d'Or, une pastille Vichy pour auto-dénonciation. Elle lui a été remise en grandes pompes (et en cravate) par l'empereur de l'APOC, Gildas Jannin en personne qui, comme son collègue japonais, ne prend la parole en public que quand ça vaut vraiment le coup.

Un Gildas Jannin qui fait, en l'occurrence, figure de devin et de précurseur puisqu'il fut celui qui donna l'idée de la création de l'APOC (association des plaisanciers ouvreurs de coques) en s'échouant sur un banc de sable (déjà).

Et surtout, dès 2012, en citant le maire-président de la CCPGvice-président du conseil départemental, comme un candidat potentiel à une pinoche. Il évoquait à l'époque «le maire d'une cité maritime, riche d'une his-

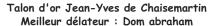


toire de pêche en Islande et située entre Ploubazlanec et Plouézec, qui s'ingénie à rendre périlleux tout séjour de quillards dans son port, en oubliant de le désenvaser. Et que nous ne nommerons pas.»

Autant dire que l'intronisation de Jean-Yves de Chaisemartin aux côtés de ses prestigieux prédécesseurs était attendue. L'intéressé s'est, d'ailleurs, avoué très fier de succéder au palmarès à Gildas Jannin lui-même.

Il ne lui reste plus qu'à remettre ça l'an prochain pour égaler au palmarès l'hôte de la cérémonie Alain Menguy, seul double détenteur du talon d'or (et qui plus est consécutivement).

François Cabioc'h







### **Biture**

### Étymologie

Plutôt que de l'ancien français boiture («ivresse, biture»), de bitte avec le suffixe -ure. Le sens «ivresse» vient probablement du jargon de la marine faisant allusion aux escales. Le terme de marine lovage en biture («ranger un bout ou une chaîne en formant des huit pour éviter la formation de tours»), rend aussi possible une analogie avec la démarche de l'homme ivre.

### Nom commun

Singulier : biture Pluriel : bitures biture \bi.tyr\ féminin

Pour la marine

Longueur de chaîne filant avec l'ancre au mouillage. «L'ancre de veille de tribord, empennelée d'une ancre à jet, fut mouillée par bâbord-arrière pour servir d'ancre d'évitage; elle avait une biture de 80 brasses». — (Frédéric Zurcher et Élie-Philippe Margollé, Les Naufrages célèbres, Hachette, Paris, 1873, 3° édition, 1877, p. 156)





# Les MNS (Maîtres Nageurs Sauveteurs)

# Alerte à Loguivu Saison 2017 Épisode 03

La Semaine de la Mode (Fashion Week pour les anglophiles...) des MNS, bénévoles du LCC, s'est déroulée normalement cet hiver après une bonne semaine d'entraînement. Ils seront fin prêts cet été pour surveiller les baigneuses loguiviennes. Souhaitons leur une fréquentation assidue de nos plages... Pamela A. sera présente une partie de la saison. Elle est cependant la recherche d'un hébergement «Low Cost». Merci de contacter le journal.



# LB 2016 (Lilas Blancs 2016)

Quelques photos souvenirs...









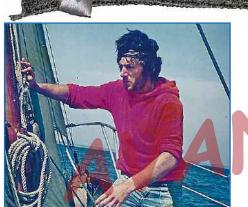
En échange de ce paradis, en échange de toutes ces liches, en échange de toutes ces bitures, tu me turlupines comme un gogo. — (Joris-Karl Huysmans, Marthe, histoire d'une fille, 1877)

# Cherchez les correspondances Breton/Français des toponymes mais aussi les deux intrus (deux cailloux qui ne sont pas de chez nous)...

Merci de nous envoyer vos réponses par courriel... Un lot pour le premier (une chaussette réalisée par les deux tricoteuses de la photo) Un lot exceptionnel surprise pour celle ou celui qui nous fera parvenir les noms, adresses, courriels et 06 des deux tricoteuses

1/ A/ Roch Ourmelek Les trois cercueils 2/ Karreg al Logiviaz B/ Port du goémon arraché C/ 3/ An Tri Arched Le voleur de casiers Al Laer Kevell Rocher des Loquiviens 4/ D/ 5/ Roc'h Duhont E/ Roche boîteuse Porz ar Goumon Torr F/ Rocher des ormeaux 6/ 7/ Bidenn an Eskob G/ Roche de là-bas 8/ Roc'h Kamm H/ Les couilles du Pape La verge de l'Évêque 9/ Toul ar C'hwiled I/ Trou du scarabée 10/ Sac'h ar Pab J/





# La reconversion d'un grand coureur des

Vous avez sans doute reconnu celui qu'on appelle «Mimiche», dit Silvester. Nous l'avions perdu, comme lui sa quille, lors d'une mini transat. Nous l'avons retrouvé à Paris écailleur dans un restaurant dont nous tairons le nom... Sa cravate cache malheureusement son beau tablier bleu et son tricot Dalmar.

Le LCC lui souhaite de ne pas se blesser avec son couteau à huîtres... (absent sur la photo)

http://chezmonpoissonnier.fr/innovation-un-couteau-ahuitres-sans-risque-de-blessure/



# Appel à cotisation 2017



retour de la licence par courrier.

# Loauivy Canot Club

LOGUIVY CANOT CLUB	Nom : Nom : Nom :	Prénom : Prénom :				
•						
Téléphone usuel :	Courriel per	rsonnel:				
Joindre pour les licenciés l	e formulaire d'adhésion téléchargeable	sur le site du L	.CC.			
1	<u> arifs 2017 :</u> (cartes et licences délivi	ables à partir d	lu 15/01/2017)			
· Carte Mer	nbre LCC 2017 seule :	× 12€				
· Carte Mer	× 68€					
· Carte Mer	nbre + licence FFV Jeune -18 ans :	× 40€	Total :			
NB : paiement par chèque à	l'ordre du LCC ou en espèces. Mettre	une enveloppe t	imbrée dans la demo	ande d'adhésion pour		

Café du Port - 16 rue du Port - Loguivy-de-la-Mer - 22620 Ploubazlanec - Tél. 02 96 22 02 25

Courriel: loguivycanotclub@gmail.com - N° association: 0224009011

# Un nouveau pavé dans le Ferlas... Certificat médical OBLIGATOIRE

Newsletter : Réforme du certificat médical pour les licences FFVoile 2017

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Comme vous le savez probablement, une évolution législative et réglementaire récente a modifié le cadre juridique relatif au certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport.

La volonté de simplification voulue par les textes a dans les faits apporté de nombreuses contraintes pour le mouvement sportif et donc les clubs de la Fédération. La suppression de la distinction entre les licences non compétitives et les licences permettant l'accès à la compétition a notamment conduit à imposer la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an pour les licences non compétitives, contrairement à ce que prévoyait le régime antérieur. Rappelons tout de même que cette obligation de présenter un certificat médical existait déjà dans le cas de la délivrance d'une première licence.

La FFVoile, en lien avec de nombreuses autres fédérations sportives, est engagée depuis plusieurs mois dans un processus de discussion avec le législateur et le ministère chargé des sports afin d'obtenir une plus grande autonomie dans le choix des modalités d'obtention d'une licence sportive et de permettre que le certificat médical ne soit pas obligatoire a minima pour les licences non-compétitives et notamment les passeports voile.

Pour le moment, ces discussions n'ont pas permis une nouvelle évolution législative et en l'état actuel des textes, il a donc fallu adapter notre système de prise de licences pour 2017. Il s'agit de favoriser la conformité du fonctionnement de nos prises de licences avec les nouvelles obligations imposées, tout en tentant de minimiser les conséquences négatives de cette réforme.

Vous trouverez en téléchargement une note vous décrivant les mesures mises en place pour 2017 : <a href="http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/documents/Note\_Reforme\_CertificatMedical\_2017.pdf">http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/medical/documents/Note\_Reforme\_CertificatMedical\_2017.pdf</a> Le LCC vous conseille fortement d'aller y jeter un œil...

Je vous informe également que le Service Juridique (reglementation@ffvoile.fr ou 01-40-60-37-54) se tient à votre disposition pour vous apporter de plus amples renseignements sur le sujet.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Présidents, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre CHAMPION

# Les commentaires d'Alan Richard Évolution législative réglementaire relative au certificat médical à partir de 2017

En synthèse, l'obtention de toute licence (même non compétitive) est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an. Pour les prochains renouvellements, ce dernier ne sera exigé que tous les trois ans. Noter que le pratiquant peut désormais présenter un certificat médical universel, c'est-à-dire mentionnant une aptitude à la pratique du sport en général.

À partir de 2017, lors de la délivrance d'une Licence Club, cette dernière se décline désormais sous trois qualifications :

- La Licence Club Adhésion lorsque le pratiquant n'a pas fourni de certificat médical
- La Licence Club Pratiquant lorsque le pratiquant présente un certificat médical d'aptitude à la voile hors compétition
- La Licence Club Compétition lorsque le pratiquant présente un certificat médical d'aptitude à la voile en compétition

Dans les trois cas, il s'agit de la même Licence Club que celle de 2016 (même prix, maintien du double dispositif de paravent licence et de licence dématérialisée, mêmes services associés...) mais la case tampon médical est supprimée. La déclinaison apparaîssant lors de la création de la licence, au même titre que le nom, le prénom et le numéro de licence, permet de préciser si un certificat médical y est associé.

Par défaut, la licence créée est donc une Licence Club Adhésion permettant de licencier tous les membres du club même sans certificat médical mais ne permettant pas la pratique sportive.

<u>CAS N°1 :</u> Le pratiquant a présenté un certificat médical au club avec sa demande de licence. Le club enregistre la licence en licence COMPETITION.

<u>CAS N°2</u>: Le pratiquant n'a pas présenté un certificat médical au club avec sa demande de licence.

Il devra transformer sa Licence Club Adhésion en Licence Club Compétition en enregistrant à partir de son espace licencié son certificat médical qu'il aura lui-même scanné ou photographié.

Qui disait que la voile était un sport compliqué ? Bon courage à notre sécrétaire et nos licenciés...